



# La calomnie... ...ça suffit !



## FO Sapn? Chassez le naturel, il revient au galop !

Depuis le départ de son délégué syndical historique, FO Sapn s'était "ripolinisée" ! La peinture d'apprêt n'était même pas sèche que la vraie nature des "nouveaux" délégués syndicaux est réapparue !

En effet, il n'aura pas fallu attendre longtemps pour que FO Sapn retombe dans ses travers. La lettre d'InFOs de mars 2021 N°34 (restée estampillée à février) a permis à nos dénigreurs patentés de reprendre du service.

Pourtant, depuis un moment, ils avaient donné l'impression d'avoir changé sans pour autant duper la CFDT et surtout pas les salariés. Nombreux parmi vous, non sans malice, nous ont fait remarquer que les publications FO ressemblaient de plus en plus aux communications CFDT, tant sur la forme que sur le ton. A croire qu'un nouveau guide spirituel, un homme de l'ombre, conseille la nouvelle équipe.

Non ! Les salariés ne sont pas dupes ! Ils ont bien compris que les nouveaux délégués syndicaux sont en campagne électorale permanente et que leur seul objectif est de redevenir la 1<sup>ère</sup> organisation syndicale de l'entreprise voire du groupe. Pour la CFDT, le résultat des élections n'est pas une fin en soi, il ne faut pas prendre le problème à l'envers. Nos pratiquants de la médisance systématique feraient mieux de se demander pourquoi ils ont perdu cette 1<sup>ère</sup> place qu'ils ont détenue pendant des décennies.

## FO Sapn et son éternelle rengaine... qui ne prend plus!

Dans sa lettre d'InFOs N°34, FO Sapn est revenue à ses fondamentaux, dénigrer la CFDT. Pour cela, elle utilise des poncifs éculés qui ne convainquent plus personne. La CFDT serait donc un syndicat de patrons ! Ladite lettre d'InFOs taxe, sans la nommer, la CFDT de "**corporatisme affiché envers les patrons**". La formule en dit long sur l'état d'esprit de nos chevaliers blancs du syndicalisme. Si la CFDT revendique être "CORPORATE", elle ne cautionne pas le corporatisme qui consiste à défendre exclusivement les intérêts d'une catégorie professionnelle donnée. Parfois, prendre un dictionnaire évite de dire des inepties. Les rédacteurs FO ont voulu faire référence à une question posée par la CFDT sans pour autant la nommer, préférant l'affubler d'un commentaire désagréable censé la faire reconnaître. Faire référence à une question CFDT tout en détestant à ce point ce qu'elle représente frise la schizophrénie.



## FO Sapn ne vise pas la CFDT mais son délégué syndical !

FO avoue sur le terrain que toutes ses attaques ne visent pas la CFDT dans son ensemble mais uniquement son délégué syndical ! Ils ont un drôle de sens du collectif chez FO ! C'est évident que les élus, la déléguée syndicale, mais aussi les adhérents et les sympathisants CFDT prennent pour eux toutes ces attaques répétées et ce, depuis toujours. Ce tract CFDT est là pour dire qu'ils en ont assez de ne pas se sentir respectés, il faut que FO Sapn le sache ! En admettant que ce soit le délégué syndical qui soit visé, cela n'excuse en rien les attaques répétées de FO Sapn. Quand les élus CFDT se sont engagés, ils l'ont fait pour représenter le collectif des salariés, pas pour se faire agresser ou voir leur délégué syndical, qu'ils soutiennent, régulièrement sali.



## FO Sapn !

# Les RPS, ça vous parle ?

Les élus CFDT et tous ceux qui croient en elle en ont assez ! Trop c'est trop ! La CFDT rappelle que ce que fait subir FO à l'équipe CFDT s'apparente à du risque psychosocial. Tous les ingrédients sont là : dénigrement systématique, condescendance et humiliation, insultes. Le prétexte de FO qui est de dire que c'est le délégué syndical qui est visé, pas les élus, est une situation caractérisée de risque psychosocial qui consiste à "abattre" le leader pour atteindre la section tout entière. Ça suffit !

## La CFDT a décidé de réagir !

La CFDT a donc pris plusieurs décisions. Toutes ces attaques sont mal vécues par l'équipe CFDT, si FO Sapn n'en n'avait pas conscience, maintenant, elle le sait ! Ce serait tout de même ballot qu'une enquête sur les risques psychosociaux à l'encontre d'une organisation syndicale ait lieu chez Sapn...

Jusqu'à maintenant, à chaque nouvelle attaque de la part de FO ou plutôt de ses délégués syndicaux, (car nous savons que toute l'équipe FO n'est pas responsable des attaques envers elle), la CFDT ne répondait que rarement. La CFDT croyait naïvement que ne pas répondre calmerait les choses, erreur fatale ! Maintenant, c'est fini ! La CFDT a le droit au respect et à ce titre ne courbera plus l'échine.

## Salir pour salir !

La CFDT sait que les salariés ne souhaitent pas voir les syndicats s'entredéchirer, elle partage ce point de vue. FO Sapn revendique parfois l'unité syndicale mais tout en dénigrant la CFDT et les autres.

Les choses sont donc difficiles car la CFDT n'a aucune appétence pour le syndrome de Stockholm, surtout quand les critiques ne reposent jamais sur du factuel (**voir page 4**). Si on prend la sempiternelle accusation qui consiste à dire que la CFDT est un syndicat de patrons, il s'agit d'une petite musique jamais argumentée juste là pour salir et si possible détourner les bulletins de vote en faveur de FO.

Qu'est-ce que la CFDT a signé ou cautionné qui justifie cette accusation ? Rien ! Juste salir pour salir.

Vous conviendrez que l'union syndicale est compromise quand les attaques sont récurrentes. Tendre l'autre joue quand on prend une baffe est plus facile à dire qu'à faire.



## Une haine viscérale

Depuis la création de la CFDT Sapn, FO éprouve une haine viscérale envers elle. Rappelez-vous !

- ✓ Le tract FO Sapn qui représentait des esclaves enchaînés à un poteau avec un texte qui laissait entendre que la CFDT vantait l'esclavagisme. De nombreux salariés avaient été outrés par ce tract déshonorant que beaucoup ont refusé d'afficher.
- ✓ Même quand la CFDT organise des événements qui ne devraient pas prêter le flanc à la polémique, il faut que FO Sapn juge, critique, distribue les mauvais points. Ce fut le cas en 2018 quand la CFDT organisait une tombola dans l'entreprise. Il a fallu que nos rédacteurs justiciers sortent un encart dans leur lettre d'InFOs de l'époque pour taxer la CFDT de "française des jeux". Juste de la méchanceté gratuite et totalement incompréhensible pour les salariés.



- ✓ Lorsque dans un tract, la CFDT a proposé son aide aux salariés pour rédiger des CV ou des lettres de motivation, l'intervention fielleuse de nos journalistes investigateurs ne s'est pas fait attendre. La lettre d'InFOs N°7 d'octobre/novembre 2017 précisait : "**Pour les brebis égarées, la nouvelle « cellule RH » de la CFDT s'occupe de vos CV pendant que Force Ouvrière continue le combat.**" Aider les salariés rebaptisés "brebis égarées" ne serait donc pas du ressort des organisations syndicales ?

Il semblerait que depuis, FO Sapn (fraichement repeinte) ait revu sa copie, puisque dans un tract intitulé FO vous inFORMe du 8 mars 2021, il est précisé : "**No stress ! L'équipe Force Ouvrière viendra vous épauler dans vos démarches ! Comment ? Il faut simplement contacter vos élus Force Ouvrière !**" Ne dit-on pas qu'il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas d'avis ? En tout cas, la CFDT souhaite la bienvenue à FO Sapn dans la cellule RH. A un détail près ! La bienveillance et l'empathie ne se décrètent pas ! C'est dans l'ADN ou pas, il suffit de demander confirmation aux adhérents et anciens élus FO qui sont venus chercher un appui administratif auprès des délégués CFDT.

On ne peut pas avoir eu une plume trempée dans le vitriol en se moquant et en critiquant toutes les démarches bienveillantes entreprises par la CFDT et se racheter une virginité aussi facilement. A ce jeu, l'original est toujours préféré à la copie.

Les exemples de dénigrement systématique et de diffamation seraient encore nombreux, la CFDT en a plein ses archives si le besoin s'en fait sentir !

## FO, bouc émissaire ?

Toujours selon la lettre d'InFOs N°34, la CFDT prendrait FO comme bouc émissaire concernant la contestation des élections professionnelles Sapn. Cette accusation ne manque pas de sel quand, comme ce tract le démontre, FO prend régulièrement la CFDT comme souffre-douleur.

L'objet de la vexation vient du fait qu'un tract CFDT stipule que le syndicat CFE-CGC se soit pourvu en cassation pour contester les élections Sapn en indiquant que cette démarche est initiée avec "l'agrément" de FO Sapn. C'est vrai que le mot agrément n'est pas approprié, il aurait mieux valu dire aide ou complicité. L'affaire étant encore sous le joug de la justice, la CFDT n'ira pas plus loin pour l'instant, mais quand le jugement sera rendu, la CFDT prouvera que FO Sapn a fait un peu plus que se contenter de témoigner dans ce dossier. De plus, FO est mal renseignée, la CFDT n'a pas témoigné et n'a fourni aucune pièce au tribunal, ni les autres organisations syndicales d'ailleurs.

## Quand FO fait la pub de la CFDT....



La négociation sur les régimes supplémentaires de retraite pour les cadres était à peine finie et l'accord encore à l'état de projet que FO donnait déjà la position de la CFDT dans un tract du 29 mars. Merci, mais la CFDT n'a pas besoin de passe plat, cependant elle assume totalement sa signature.

Comme l'a rappelé FO, la CFDT a un taux de représentativité groupe au niveau des cadres qui est de 62,90%. Fort heureusement que la CFDT est de ce fait majoritaire car si ça avait été FO, la CFDT n'ose pas imaginer ce que serait devenu le régime supplémentaire de retraite des cadres (Article 83) puisque FO n'est pas signataire de la mise en conformité légale de cet acquis social. Les cadres jugeront !

Toutes les organisations syndicales avaient demandé l'extension de ce dispositif aux salariés non-cadres, ce que la direction a refusé. Pour autant, devons-nous pratiquer le principe de la terre brûlée ? Si l'accord n'est pas étendu à tous les salariés, on le supprime à ceux (les cadres) qui en bénéficiaient déjà ? C'est ça la logique FO ? Ce n'est pas dans les pratiques de la CFDT.

Un tract CFDT groupe sortira bientôt sur ce sujet.



# Être le 1<sup>er</sup> syndicat ?

## D'accord ! Mais pour quoi faire ?

On sait que FO n'a toujours pas digéré que la CFDT devienne la 1<sup>ère</sup> organisation syndicale chez Sapn en 2017 puis majoritaire en 2020. Certains ont alors annoncé l'apocalypse, la CFDT allait "vendre" et "trahir" les salariés, ce qui n'était pas très respectueux du choix de l'électorat dont on laissait entendre qu'il avait voté en méconnaissance de cause.

Les délégués syndicaux FO sont amnésiques et ont, de fait, le reproche à géométrie variable, car FO a été pendant des décennies aux commandes en étant la 1<sup>ère</sup> organisation syndicale Sapn.

### "L'œuvre" de FO en tant que 1<sup>ère</sup> organisation syndicale !

**Le 9 octobre 1998** : FO Sapn signe seule (*la CFDT Sapn n'est pas encore créée*) l'accord N°3/98 toujours d'actualité **qui permet de bloquer les OAQ pendant 2 ans (et plus) à l'échelle 6**. On est loin du slogan "Résister, Revendiquer, Reconquérir". **Ça c'est du factuel !**

Nous le personnel du centre d'accueil d'Yvetot remercions d'inter-syndicale à savoir les syndicats CGT, CFDT et FAF pour leur dévouement en ce qui concerne notre redressement et nos futures conditions de vie. Nous déplorons cependant l'abandon total du syndicat Force Ouvrière absent d'un bout à l'autre et jamais présent à nos côtés durant ce pénible et angoissant moment.

**Le 23 novembre 2007** : les salariés d'A29 qui ont subi une réorganisation écrivent un courrier signé\* stipulant : "**nous déplorons cependant l'abandon total du syndicat Force Ouvrière**". A l'époque, FO Sapn représentait **34,27%** des voix et la CFDT **18,84%**. **Ça c'est du factuel !**

**\*(les signatures ont été volontairement masquées)**

**Le 6 novembre 2012** : FO signe l'accord de branche sur la sécurité des personnels autoroutiers.

**\*Les 5 organisations syndicales signataires :**

- La Fédération Générale CFTC des Transports
- La Fédération CFE-CGC-BTP
- **La Fédération de l'Équipement, de l'Environnement, des Transports et des Services FO**
- La Confédération Nationale des Salariés de France – CNSF
- Le Syndicat SUD Autoroutes

**La CFDT ne signe pas cet accord** censé protéger "les FEMMES et les HOMMES en jaune". Un accord aussi efficace qu'un pansement sur une jambe de bois. **Ça c'est du factuel !**

**Le 12 avril 2016** : Dans une lettre ouverte au personnel, FO Sapn, qui est toujours la 1<sup>ère</sup> organisation syndicale Sapn avec 34,85% des voix, déclare que la cessation anticipée prévue par le 1<sup>er</sup> accord GEPP sera payée par la baisse de rémunération et que ça **n'est pas très moral** ! A ce titre, FO Sapn ne signera pas l'accord GEPP de l'époque et ne contribuera donc ni à la mise en place du dispositif de cessation anticipée d'activité (**C.A.A**) ni à l'avenant du 7 juillet 2017 faisant passer l'indemnisation de 70 à 85% du salaire. **Ça c'est du factuel !**

**Le 28 juin 2018** : Dans sa lettre d'InFOs de juin/juillet 2018 N°13, FO Sapn (*qui n'est pas à une contradiction près*) déclare finalement vouloir signer ce même accord GEPP. Il est vrai que les élections approchaient (*toujours la même motivation*) et qu'au vu du succès de cet accord, se présenter devant les électeurs sans en être signataire était risqué. Dommage que cette signature tardive n'ait pas annulé tous les tracts et autres attaques FO qui visaient les signataires originels et en particulier la CFDT ! **Ça c'est du factuel !**

**Ces quelques exemples concrets sont issus d'une réserve bien plus conséquente.** La CFDT ne prend **aucun plaisir** à rédiger ce tract ! Elle veut juste démontrer que c'est facile de **démonter, critiquer, salir**. **Dézinguer** celui que l'on considère comme un adversaire (**au mépris du choix démocratique des salariés**), c'est la solution de facilité pour masquer ses propres insuffisances. Le fautif tout désigné, c'est forcément l'autre. La CFDT prône le débat d'idées pas la mise au pilori, espérons que FO Sapn aura compris, rien n'est moins sûr !

Une question se pose, comment peut-on à la fois prétendre représenter **TOUS** les salariés et s'attaquer à des militants pour la seule et unique raison qu'ils ne pensent pas comme vous ?

Paradoxe quand tu nous tiens !